

## RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2024

L'année 2024 a été riche en activités que ce soit en actions d'utilité publique (actions en faveur de la jeunesse) ou en actions d'intérêt général (actions de culture et de convivialité en direction des adhérents).

Je vais en faire la synthèse avec l'aide précieuse de Bruno MANZONI qui a accepté d'agrémenter mes propos de photos qu'il a prises et qui illustrent chacune des activités.

### Les actions en faveur des jeunes

#### Les concours.

Nous avons deux rubriques pour les concours puisque les concours locaux créés et organisés par les membres de la section ont été reconduits, vu le succès qu'ils ont rencontré. Ils s'ajoutent donc aux concours nationaux.

<b>1 – Les concours nationaux et actions nationales</b>
---------------------------------------------------------

#### 3 concours :

- Le concours « Plaisir d'écrire »

Ce concours s'adresse aux élèves de l'école élémentaire dès le CM1, aux collégiens et lycéens ainsi qu'aux étudiants des classes préparatoires et des universités. 12 établissements de Côte d'Or y ont participé ainsi que le lycée de Legnica en Pologne, donc 13 établissements au total. 37 prix ont été décernés et 10 copies ont été envoyées au jury national. La remise des prix qui s'est tenue le mercredi 12 juin dernier dans la salle des séances du Conseil départemental en présence des élèves, de leur famille et de leurs enseignants était présidée par Madame Viviane VUILLERMOT et Monsieur Alain LAMY, conseillers départementaux représentant le Président Monsieur François SAUVADET.

Nous avons été très heureux en apprenant que Paris avait décerné le **1<sup>er</sup> prix national en expression écrite** à la jeune Ikram RAJI-ALLAH, élève de 3<sup>ème</sup> du collège Le Chapitre à Chenôve. Je vous invite à lire ou relire sur notre site le bel article rédigé par la Présidente du jury départemental madame Chantal PIOCHE sur la remise des prix aux lauréats nationaux. Madame PIOCHE a en effet accompagné la jeune élève et ses parents à Paris pour la cérémonie très solennelle qui se tenait à La Sorbonne.

- Le concours « Arts et Maths »

Ce concours s'adresse aux élèves des classes maternelle, élémentaire et ULIS. Après étude de l'œuvre « ORPHEE » d'Auguste HERBIN basée sur une organisation de formes géométriques, les élèves de maternelle étaient invités à créer une production rappelant la technique de l'artiste ; les élèves des cycles élémentaires devaient quant à eux s'inspirer du tableau « Danseuse » du même artiste pour réaliser leur production.

5 écoles ont participé. 9 prix ont été décernés et 4 productions ont été transmises au jury national. La remise des prix s'est également tenue le mercredi 12 juin dernier au Conseil départemental.

- Le concours « Imagin'Action »

Il s'agit d'un concours organisé en liaison avec l'AFDET (association française pour le développement de l'enseignement technique).

4 élèves de la section chaudronnerie du lycée Eugène Guillaume de Montbard ont eu le projet de créer une œuvre rendant hommage au naturaliste Montbardois Buffon. Ainsi est né « César, le singe de Buffon », un magnifique chimpanzé en métal de taille réelle, (près d'un mètre de haut et pesant 80 kgs). Ces 4 élèves tous internes, passionnés par leur projet ont passé un nombre d'heures considérable sur cet ouvrage, des centaines d'heures disent-ils, et avouent avoir rencontré des périodes difficiles, de doute, mais n'avoir jamais lâché. Cette œuvre a été reconnue à sa juste valeur par le jury national qui leur a décerné un chèque de 400 €, et par la section AMOPA 21 qui a adjoint un chèque de 150 €.

La Maire de Montbard, Madame Laurence PORTE a très rapidement réalisé qu'un partenariat lycée – Musée – et ville de Montbard s'imposait. César trouverait sa place dans l'une des cours du musée. L'inauguration s'est ainsi tenue le 29 janvier dernier au musée en présence des élèves et de leurs professeurs, de Madame la Maire, de Madame Laure CHOUZEL, proviseure du lycée Eugène Guillaume et de Monsieur Daniel DEMONFAUCON, Président de l'AMOPA 21 accompagné d'une délégation de la section.

Cette belle cérémonie a été l'occasion pour notre Président de remettre aux élèves le diplôme du prix Imagin'action 2024 décerné par l'AMOPA et l'AFDET ainsi que les 2 chèques récompensant cette œuvre magnifique et l'engagement de ces 4 élèves dans une entreprise complexe, longue et ambitieuse.

### **Les bourses nationales d'enseignement supérieur de soutien à un projet d'études.**

Après étude des dossiers par un jury, l'AMOPA nationale attribue chaque année des aides financières à des étudiants d'enseignement supérieur afin de les aider à financer leurs stages d'études qui se déroulent le plus souvent à l'étranger. Notre section départementale verse parallèlement une aide complémentaire aux étudiants. Deux étudiants dijonnais ont déposé une demande. L'un des étudiants en master 2 recherche en biologie a obtenu une bourse nationale de 400 € auxquels notre section a ajouté 150 €

pour un stage de 6 mois à l'INRAE près de Toulouse. Le second étudiant en maste2 nutrition santé qui devait suivre un stage de 6 mois au Québec a reçu une aide de 400 € de notre section, le national n'ayant pas retenu son dossier.

Une sympathique cérémonie de présentation de leurs recherches et de remise des bourses a été organisée le 20 septembre dernier à la Faculté des Sciences Gabriel devant une partie des membres du comité consultatif.

Les auditeurs ont apprécié la grande qualité des présentations des travaux effectués en stage. Un verre de l'amitié est venu clore cet agréable et instructif temps d'échanges.

## 2 - Les concours locaux organisés par la section AMOPA 21

### 2 concours :

- Le concours « Joutes oratoires »

Ce concours ouvert aux classes de seconde des lycées général, technologique et professionnel a été organisé pour la deuxième année. Les élèves qui se présentent en binômes doivent convaincre le jury par leur talent de débatteurs.

*(Le sujet : « La mise en place à titre expérimental d'une tenue vestimentaire unique pour tous les élèves du lycée à la prochaine rentrée. Vous débattiez avec un camarade en soutenant une position favorable ou défavorable »*

6 binômes se sont affrontés cette année ; tous ont produit une prestation de qualité mais 3 binômes se sont détachés et ont remporté les 3 premiers prix.

- Le concours « Orateurs en herbe »

Le concours « Orateurs en herbe » s'adresse aux jeunes élèves des classes maternelle et de cycle 2(CP, CE1 et CE2). Les élèves doivent « mettre en voix » un texte d'auteur en l'exprimant avec aisance et clarté et en faisant vivre leur texte. Le concours s'est déroulé le mercredi 19 juin dernier dans les meilleures conditions d'accueil de l'école Notre Dame à Dijon. 25 élèves de 7 écoles se sont déplacés avec leurs parents pour l'évènement. 12 prix ont été décernés aux élèves de maternelle et 13 aux élèves de CP, CE1, et CE2. L'après-midi s'est terminé sur une note joyeuse et animée : le goûter, fait de gâteaux, brioches et boissons rafraichissantes.

Enfin, pour clore les activités en direction des jeunes, il convient de noter

### **Le choix des sections hôtelières pour les repas organisés par l'AMOPA 21.**

Dans la mesure du possible, les repas de notre section sont organisés et pris dans les établissements de formation hôtelière. Pour l'année 2024 :

- Le restaurant « Le Gustave », école hôtelière du lycée Le Castel, nous reçoit chaque année pour le banquet des Palmes à l'occasion de notre assemblée générale, plus de soixante convives en 2024.

- L'Ecole des Métiers de La Noue (ex CFA) à Longvic.
- Le « SAINT Bé » restauration d'application du lycée Saint-Bénigne.

### **Les actions d'intérêt général**

#### **a) Les activités institutionnelles concourant au prestige de l'Ordre des Palmes Académiques**

Notre section est maintenant régulièrement conviée à la remise de décorations aux personnels nommés et promus dans les Palmes académiques. Le Président monsieur Daniel DEMONFAUCON y présente et développe largement les actions de l'AMOPA. Des documents illustrant nos actions sont remis aux récipiendaires.

Ainsi,

- Le 29 janvier 2024, Le Président ainsi que la vice-présidente madame Mireille MANIERE étaient invités par le Recteur monsieur Pierre N'GAHANE à la remise des Palmes aux 29 personnels du Rectorat distingués dans la promotion du 14 juillet 2023.
- Le 10 décembre 2024, 6 membres de l'Université étaient décorés en présence du Président de l'Université Monsieur Vincent THOMAS, de Monsieur Daniel DEMONFAUCON, accompagné de Madame Mireille MANIERE et de Monsieur Norbert LATRUFFE. IL s'agissait de la promotion du 14 juillet 2024.

#### **b) Les activités en faveur des adhérents**

##### **Les conférences, au nombre de 2.**

- La conférence « Gustave EIFFEL...après Panama » donnée par Monsieur Robert MICHELIN, magistrat honoraire et membre du comité consultatif de l'AMOPA 21 lors de l'assemblée générale du 20 mars 2024.
- La conférence d'automne organisée comme l'année dernière conjointement par la SMLH et la section AMOPA 21 « La cancérologie en 2024 : L'apport de la médecine de précision » prononcée par le Professeur Pierre FUMOLEAU, Directeur scientifique cancéropôle Est-Strasbourg, membre de la SMLH et de la section AMOPA 21. La conférence a été suivie d'un repas convivial au restaurant d'application de l'école hôtelière « Le St Bé ».

##### **Les sorties et les voyages**

- Une journée dans le Morvan a été organisée le 16 mai dernier. 24 participants ont pu visiter le musée des nourrices à Aligny - en – Morvan, avant le musée de la Résistance en Morvan à Saint- Brisson.
- Le 19 novembre, une trentaine de personnes ont profité d'une sortie d'une journée intitulée « Journée gourmande dans l'Yonne » avec au programme la visite d'une

manufacture de saumon fumé « Le Borvo » avant un excellent repas dans l'établissement, le saumon fumé y étant à l'honneur. L'après-midi était consacré à la visite de la cave de Saint-Bris-Le-Vineux (4 ha de galeries à 50 mètres sous terre) où sont élaborés les Crémant Bailly-Lapierre.

- Le voyage en Normandie centré sur Giverny et Rouen a dû être annulé en raison d'un nombre insuffisant de participants.

### **Activités diverses (2)**

- Rencontre avec un de nos adhérents Monsieur Jean MORIZOT

Monsieur Jean MORIZOT, fidèle de notre section, a fêté son centenaire au mois de novembre dernier. A cette occasion, une délégation conduite par notre Président lui a rendu une visite qu'il a beaucoup appréciée. Monsieur MORIZOT s'est beaucoup exprimé et a été particulièrement touché de cet échange et des quelques petits présents qui lui ont été offerts. Il a même demandé à revoir Daniel DEMONFAUCON afin de lui retracer son engagement au sein de l'Education Nationale pour lequel il a été décoré des Palmes Académiques.

### **Concert des 60 ans au lycée Carnot**

A l'occasion du 60ème anniversaire de la section AMOPA 21 et après les festivités de l'assemblée générale 2024, nous avons souhaité prolonger la célébration de cet événement en musique.

Ainsi, le **mardi 9 avril dernier**, une soirée concert a été donnée par les élèves de 2nde, 1ère et Terminale de la section Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse du lycée Carnot de Dijon dans la Chapelle du lycée.

Dirigés par leur professeur Monsieur Xavier LE DIAGON, les jeunes virtuoses ont enchanté l'assistance. La soirée s'est achevée par le verre de l'amitié.

J'ai souhaité terminer mon développement sur cet événement, d'une part parce qu'il a rencontré un franc succès auprès des personnes présentes et des élèves y participant, d'autre part parce que cette prestation d'élèves en présence des adhérents est en pleine concordance avec les objectifs de notre association AMOPA.

Monique DROMARD,  
secrétaire AMOPA 21

